Lois 31514 **p.1**

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif à la composition de la commission de gestion des emplois pour les maîtres de religion et les professeurs de religion de l'enseignement officiel subventionné

A.Gt 22-12-2006

M.B. 31-01-2007

modifications:

A.Gt 29-03-07 (M.B. 26-06-07) A.Gt 03-07-08 (M.B. 14-08-08) A.Gt 22-10-09 (M.B. 08-12-09)

A.Gt 12-03-08 (M.B. 02-04-08) A.Gt 30-03-09 (M.B. 12-05-09)

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 10 mars 2006 relatif aux statuts des maîtres de religion et professeurs de religion, et notamment ses articles 92 et 103;

Vu la consultation des organes représentatifs des pouvoirs organisateurs et des organisations syndicales représentatives;

Sur la proposition de la Ministre-Présidente chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale et du Ministre de la Fonction publique et des Sports;

Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française du 22 décembre 2006.

Arrête:

modifié par A.Gt 29-03-2007; A.Gt 03-07-2008; A.Gt 30-03-2009

Article 1er. - Sont désignés en qualité de membres de la chambre compétente pour la religion catholique de la Commission de gestion des emplois pour les maîtres de religion et les professeurs de religion de l'enseignement officiel subventionné, ciaprès dénommée « la Commission » :

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les pouvoirs organisateurs:

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
Mme Karine BOGDAN – DE SMEDT ;	Mme Josiane VAN HAMME ;
Mme Joëlle VANHEE ;	M. Jean-Pierre JAUMOTTE ;
Mme Laurence RENARD ;	Mme Nathalie DEWEZ ;
Mme Charlotte GILLIS;	Mme Antoinette SERVATY;
M. Pol SOUDAN;	M. Jacques PERIQUET ;
Mme Axelle BRUYNINCKX.	M. Alain MASSART.

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les organisations représentatives des membres du personnel :

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
M. Jean-Pierre PERIN ;	Mme Paule ANNOYE ;
Mme Michèle HONORE ;	M. Joseph THONON ;
Mme Rita DEHOLLANDER;	M. Didier DIRIX ;
M. Marc PAYEN;	Mme Marie LAUSBERG ;
M. Jacques DENIES ;	Mme Marianne VANDENBROECK ;
Mme Anne GILO.	M. José LELOUP.



Lois 31514 p.2

modifié par A.Gt 29-03-2007; A.Gt 03-07-2008; A.Gt 30-03-2009

Article 2. - Sont désignés en qualité de membres de la chambre compétente pour la religion protestante de la Commission :
- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les pouvoirs

organisateurs:

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
	Mme Josiane VAN HAMME ;
	M. Jean-Pierre JAUMOTTE ;
	Mme Nathalie DEWEZ ;
Mme Charlotte GILLIS;	Mme Antoinette SERVATY;
M. Pol SOUDAN;	M. Jacques PERIQUET;
Mme Axelle BRUYNINCKX.	M. Alain MASSART.

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les organisations représentatives des membres du personnel :

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
M. Jean-Pierre PERIN ;	Mme Paule ANNOYE ;
Mme Michèle HONORE ;	M. Joseph THONON ;
Mme Rita DEHOLLANDER;	M. Didier DIRIX ;
M. Marc PAYEN;	Mme Marie LAUSBERG ;
M. Jacques DENIES ;	Mme Marianne VANDENBROECK ;
Mme Eliane BEHEYDTS	M. José LELOUP.

modifié par A.Gt 29-03-2007; A.Gt 03-07-2008; A.Gt 30-03-2009

Article 3. - Sont désignés en qualité de membres de la chambre compétente pour la religion israélite de la Commission :

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les pouvoirs organisateurs:

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
	Mme Josiane VAN HAMME ;
	M. Jean-Pierre JAUMOTTE ;
Mme Laurence RENARD ;	Mme Nathalie DEWEZ ;
Mme Charlotte GILLIS ;	Mme Antoinette SERVATY;
M. Pol SOUDAN ;	M. Jacques PERIQUET;
Mme Axelle BRUYNINCKX.	M. Alain MASSART.

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les organisations représentatives des membres du personnel:

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
M. Jean-Pierre PERIN ;	Mme Paule ANNOYE ;
Mme Michèle HONORE ;	M. Joseph THONON;
Mme Rita DEHOLLANDER;	M. Didier DIRIX ;
M. Marc PAYEN;	Mme Marie LAUSBERG ;
M. Jacques DENIES ;	Mme Marianne VANDENBROECK ;
M. Jean-Louis CAMUS.	M. José LELOUP.



Lois 31514 p.3

modifié par A.Gt 29-03-2007; A.Gt 03-07-2008 ; A.Gt 30-03-2009

Article 4. - - Sont désignés en qualité de membres de la chambre compétente pour la religion islamique de la Commission :

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les pouvoirs organisateurs :

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
· ·	Mme Josiane VAN HAMME ;
	M. Jean-Pierre JAUMOTTE ;
Mme Laurence RENARD ;	Mme Nathalie DEWEZ ;
Mme Charlotte GILLIS;	Mme Antoinette SERVATY;
M. Pol SOUDAN;	M. Jacques PERIQUET;
Mme Axelle BRUYNINCKX.	M. Alain MASSART.

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les organisations représentatives des membres du personnel :

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
M. Jean-Pierre PERIN ;	Mme Paule ANNOYE ;
Mme Michèle HONORE ;	M. Joseph THONON ;
Mme Rita DEHOLLANDER;	M. Didier DIRIX ;
M. Marc PAYEN;	Mme Marie LAUSBERG ;
M. Jacques DENIES ;	Mme Marianne VANDENBROECK ;
M. El Mnaouer TATEKHT.	M. José LELOUP.

modifié par A.Gt 29-03-2007; A.Gt 03-07-2008; A.Gt 30-03-2009

Article 5. - Sont désignés en qualité de membres de la chambre compétente pour la religion orthodoxe de la Commission :

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les pouvoirs organisateurs :

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
	Mme Josiane VAN HAMME ;
· ·	M. Jean-Pierre JAUMOTTE ;
Mme Laurence RENARD ;	Mme Nathalie DEWEZ ;
Mme Charlotte GILLIS;	Mme Antoinette SERVATY;
<u> </u>	M. Jacques PERIQUET;
Mme Axelle BRUYNINCKX.	M. Alain MASSART.

- en tant que membres effectifs et suppléants, représentant les organisations représentatives des membres du personnel :

EFFECTIFS	SUPPLEANTS
M. Jean-Pierre PERIN ;	Mme Paule ANNOYE ;
Mme Michèle HONORE ;	M. Joseph THONON;
Mme Rita DEHOLLANDER;	M. Didier DIRIX ;
M. Marc PAYEN;	Mme Marie LAUSBERG ;
M. Jacques DENIES;	Mme Marianne VANDENBROECK;
Mme Antonia FUDA.	M. José LELOUP.



Lois 31514 p.4

remplacé par A.Gt 22-10-2009

Article 6. - Mme Lisa SALOMONOWICZ, directrice générale adjointe, est désignée en qualité de présidente de la Commission.

remplacé par A.Gt 22-10-2009

Article 7. - Mme Odette MICHOT, directrice générale adjointe, est désignée en qualité de présidente suppléante de la Commission.

modifié par A.Gt 12-03-2008

- Article 8. Mme Muriel Rottesman, de la Direction générale des Personnels de l'Enseignement subventionné, est désigné en qualité de secrétaire de la Commission.
- Article 9. Mme Maïté Leszczak, de la Direction générale des Personnels de l'Enseignement subventionné, est désignée en qualité de secrétaire adjointe de la Commission.
- **Article 10. -** La Ministre-Présidente ayant l'Enseignement obligatoire et l'Enseignement de Promotion sociale dans ses attributions est chargée de l'exécution du présent arrêté.
 - Article 11. Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 22 décembre 2006.

Par le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale.

Mme ARENA

Le Ministre de la Fonction publique et des Sports,

C. EERDEKENS

